

FB 24/01/2018

Communiqué de presse

Pendant plus d'une décennie, le SNEC CFE-CGC n'a cessé de pointer du doigt les errances stratégiques chez Carrefour. Nous n'avons pas été écoutés et désormais la facture est présentée aux salariés. Ceci est particulièrement injuste.

Si les constats développés hier par Mr BOMPARD sont justes, les solutions apportées sont douloureuses. Les efforts demandés ne pourront pas être supportés uniquement par les salariés. D'autant plus que le niveau d'économie de coûts annoncé ne pourra pas se satisfaire d'un Plan de Départs Volontaires de 2400 emplois sur les sièges. D'ailleurs y aura-t-il vraiment 2400 candidats au départ de l'entreprise de leur plein gré ? Nous n'y croyons pas. Mais nous sommes convaincus que cette annonce était surtout destinée aux actionnaires et aux marchés. Objectif atteint puisque l'action Carrefour a connu un regain de près de 5% en 2 jours. Il est toujours choquant de voir certains danser autour d'un cimetière...

Mais ce n'est qu'une étape puisque ces 2400 destructions d'emploi ne sont que l'arbre qui cache la forêt. En réalité, cela en annonce beaucoup d'autres à court et moyen terme, en particulier lors du départ du giron de Carrefour des 273 magasins ex-DIA. Un autre sujet d'inquiétude concerne l'avenir du non-alimentaire dans les hypermarchés. Cela provoquera inmanquablement un transfert de salariés vers l'alimentaire. Le dire c'est facile. Le faire l'est moins car il faut alors réussir l'adaptation à un nouveau métier. Les femmes et les hommes ne sont pas forcément des « pions » interchangeables à loisir. Cela peut générer de l'inquiétude. Enfin, les passages en location gérance des supermarchés et maintenant des hypermarchés s'ajoutent à cet inventaire des risques pour les salariés et particulièrement pour l'encadrement. Attention donc aux éventuelles victimes collatérales qui n'ont pas fait l'objet du chiffrage dans le plan de transformation.

Le Syndicat National de l'Encadrement du groupe Carrefour assistera et suivra individuellement tout salarié cadre ou agent de maîtrise concerné. Il sera attentif à ce que le volontariat dans ce Plan de Départ soit bien scrupuleusement respecté et que les conditions de départ soient les meilleures, humainement et financièrement. Mais il sera tout autant vigilant à tous les risques potentiels qui n'ont pas été chiffrés lors de la présentation du plan de transformation annoncé le 23 Janvier.

La dignité de la personne devra être au centre de toutes nos préoccupations. Car les salariés ne sont pas des lignes comptables sur un bilan financier. Le SNEC CFE-CGC n'appelle pas à la grève. Mais un rassemblement de ses militants aura lieu le 8 Février devant le site de Massy.

Thierry FARAUT
Président du SNEC CFE-CGC

SNEC CFE-CGC

8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE - SIRET 539 900 480 00010

☎ 09.84.22.79.90 - 06.32.85.46.37

✉ e-mail : secretariat.cfecgcarrefour@gmail.com Site : www.cfecgc-carrefour.org